



CHRONIQUE 1

L'association professionnelle des designers d'intérieurs du Québec, dont je fais partie depuis 1985, est la seule association légalement constituée au Québec pour notre profession. Elle a été fondée en 1946 sous le nom de SDEQ. Un designer certifié APDIQ détient une formation collégiale, universitaire ou équivalente. Sa pratique est régie par des règlements et un code de déontologie rigoureux. Retenir les services d'un designer certifié APDIQ vous assure de traiter avec une personne compétente, possédant des talents artistiques, une bonne maîtrise des notions de construction et des aptitudes à concevoir plans et devis.

APDIQ s'est donné le mandat de protéger le public en cas de préjudices causés par ses membres. Il vous est possible de faire un appel d'offres par le biais d'un infolettre que les membres reçoivent mensuellement. Visitez le site apdiq.com pour connaître leurs coordonnées ainsi que le répertoire des membres certifiés de votre région.

CHRONIQUE 2

Si le rôle du designer d'intérieur est méconnu, c'est que sa pratique est diversifiée. Chaque designer ou firme de designers oriente sa pratique vers un créneau en relation avec ses acquis, ses talents et ses intérêts. En France, on l'appelle architecte d'intérieur, une appellation juste considérant ses activités. Le designer, contrairement au décorateur, possède une formation approfondie et une expertise dans l'art de repenser les espaces du bâtiment. Il est habilité à élaborer tous les concepts, les méthodes d'exécution, les choix de matériaux et de couleurs ainsi que les plans et devis. Par sa connaissance des normes et standards de son champs de pratique, il détient les compétences nécessaires au développement des plans et devis. Lorsque vous reprenez les services d'un designer certifié APDIQ, vous vous assurez qu'il possède la formation requise pour élaborer et coordonner votre projet.

CHRONIQUE 3

Vous saviez qu'il existe depuis 63 ans une association regroupant les designers d'intérieur du Québec ? En effet, on la connaît aujourd'hui sous le nom de L'association professionnelle des designers d'intérieur du Québec (APDIQ) C'est un organisme sans but lucratif qui agit en tant qu'organisme d'homologation, de classification et de certification de la profession. Elle assure la reconnaissance et la protection d'une compétence professionnelle individuelle ainsi que son mode d'accréditation.

Sa mission est de maintenir et développer le niveau d'excellence des designers, de regrouper tous les professionnels qui répondent aux normes de l'association et de contribuer à la protection du public, entre autres, en favorisant l'accès à une Assurance Responsabilité Professionnelle, critère non négligeable dans le cas d'erreurs et omissions. L'APDIQ facilite votre recherche du collaborateur idéal. Utilisez la banque de données de son site internet apdiq.com afin de faciliter votre recherche.